

Pacs et statut conjoint-colaborateur

Par stuff3672, le 29/11/2008 à 13:52

Bonjour,

Est ce que le PACS peut me permettre de devenir conjoint-collaborateur? Je sais que le mariage le permet, mais j'aimerai plus de renseignements sur ce sujet. Merci d'avance pour la réponse.

Par Visiteur, le 29/11/2008 à 22:49

Le statut de conjoint collaborateur concerne le mariage, les avantages du PACS sont essentiellement fiscaux.